

**SEANCE DU JEUDI 08 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le huit février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le deux février deux mil dix-huit.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15            Votants 13            Pour : 13

**Etaient présents** 11 : MM. MARTIAL Claude, Mme BERNARD Anne, Mme GALIDIE Lucette, M. PITON Alain, Mrs. GUIGNARD Didier, LABORDE Dominique, MAÏSTRE Raphaël, Mmes PELLETAN Karen, PEREIRA Maria, BROSSARD Valérie, GENDREAU Marie-Hélène

**Absents excusés** 4 : M. MENERET Olivier, M. GERVAIS Alain qui a donné procuration à M. PITON Alain, M. LEROUX Bruno qui a donné procuration à M. GUIGNARD Didier et Mme HUTHER Lysliane

**Secrétaire de séance** : Mme GALIDIE Lucette a été élue à l'unanimité.

**I. COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 11 JANVIER 2018**

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

**II. TRAVAUX**

**1) Salle Jean Moulin**

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture étant engagé, la convention est signée avec ENEDIS pour le raccordement. ENEDIS nous informe qu'il sera effectué le 23 Février.

**2) Salle Polyvalente**

2 phares seront installés pour permettre l'utilisation d'internet et la télé-relève des compteurs de la salle polyvalente par ENEDIS, puisque la production d'électricité des panneaux sur le toit de cette salle est destinée à l'autoconsommation et à la vente à ENEDIS pour la partie supplémentaire.

**3) Voirie**

Les travaux Chez Pelaud auront lieu vers la fin mars. Des courriers seront distribués dans les boîtes à lettres des habitants concernés.

Les travaux de réfection du réseau d'eau potable, rue du château, sont terminés. Un bicouche sera étendu à l'emplacement du dépôt.

**4) Cabine à lire**

Mr le Maire présente le projet de décoration picturale. Le conseil donne son accord.

**5) Local du cimetière**

Concernant le local du cimetière situé à l'angle Nord-Est, le devis de l'Entreprise GALLEGO pour la réfection de la couverture comprenant les travaux de charpente et de zinguerie, est de : 3 236,50 € HT avec réutilisation des tuiles de la toiture de la salle polyvalente que les ouvriers communaux nettoieront. Le conseil donne son accord.

**6) Elagage**

Les têtes d'arbres ont été élaguées :

- à l'est de la salle polyvalente, pour le bon fonctionnement des panneaux photovoltaïques
- et devant l'Eglise

car elles étaient trop hautes, présentant de ce fait un danger et un risque pour les ouvriers communaux.

**7) Toiture du château**

La demande de DETR sera déposée demain sur le site de la Préfecture. Le dossier pour l'aide départementale est en cours.

**III. SECURISATION ROUTIERE DES ABORDS DE L'ECOLE**

L'appel d'offres est lancé. La date d'envoi à la publication est le 9 février 2018. La date limite de réception des offres est fixée au 9 mars 2018. La demande de subvention dans le cadre de la DETR a été déposée à la Préfecture.

**IV. PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE**

Dans le cadre de notre projet de réfection du parking de la salle polyvalente le Syndicat de la Voirie nous propose une convention pour l'étude et le suivi des travaux. Accord du conseil.

**V. SUBVENTIONS**

Montant des subventions 2018.

LIBELLES	POUR MEMOIRE 2017		Votes 2018
	Prévu	Payé	
<b>TOTAL</b>	<b>20 023.00</b>	<b>12 720.00</b>	<b>18 523.00</b>
Ass.Coopérative de l'école	3 866,00	0,00	2 500,00
Association Donneurs de Sang	100,00	100,00	100,00
Chambre des Métiers 17	123,00	80,00	123,00
Club de Karaté	350,00	350,00	350,00
Club de l'Amitié	350,00	350,00	350,00
Club Aquatique Handisport	50,00	50,00	50,00
Comité d'hygiène Bucco-Dentaire	60,00	60,00	60,00
Comité de parrainage	50,00	50,00	50,00
Comité des Fêtes	1 250,00	1 250,00	1 250,00
Croix d'Or Chte Maritime	80,00	80,00	80,00
F.N.A.C.A.	150,00	150,00	150,00
Football-club	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Foyer rural section tennis de table	1 150,00	1 150,00	1 150,00
Institut Bergonié ou lique contre le cancer	100,00	100,00	100,00
Les Diablotins	6 000,00	3 000,00	6 000,00
Prévention Routière 17	100,00	100,00	100,00
Resto du Cœur Jonzac	50,00	50,00	50,00
Secours catholique Jonzac	50,00	50,00	50,00
Société de chasse	800,00	800,00	800,00
Sté Hippique Rurale Haute Saintonge	100,00	100,00	100,00
Union Nationale des Combattants	150,00	150,00	150,00
France Alzheimer Charente-Maritime	50,00	50,00	50,00
Association Sclérosés en plaques	50,00	50,00	50,00
Association entraide caritative	50,00	50,00	50,00
Arts et Spectacles	500,00	500,00	500,00
Association les clowns STETHOSCOPE	50,00	50,00	50,00
Réserve	394,00	0,00	260,00

Il est rappelé que les associations qui en bénéficient sont appelées à communiquer leurs comptes en Mairie.

**VI. AFFAIRES SCOLAIRES**

Des devis seront demandés pour l'estimation du ravalement des façades de l'école, qui seront ensuite étudiés par la commission du Patrimoine et présentés au Conseil Municipal.

**VII. MODIFICATION DU PLU**

Le Conseil donne son accord pour qu'une délibération soit prise afin d'établir une « Révision allégée » du PLU.

## **VIII. PROJETS IMMOBILIERS**

### **1) Impasse du Bar**

Le Conseil est invité à visiter le local et le terrain le 15 février à 18h.

### **2) Modification Impasse du Bar**

Signature du 1<sup>er</sup> acte en Février 2018.

### **3) Division Route de St Genis**

Le cabinet de géomètre de Jonzac a terminé le document d'arpentage pour la division, Route de St Genis. Il est adressé au notaire.

### **4) Lotissement**

Le projet de lotissement Chemin de la Blanche progresse. Le début de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux, partie sud, pour une prévision de 10 lots, aurait lieu en fin d'année 2018. La commune devant reprendre la voirie, Mr le Maire demande qu'elle soit construite en enrobé : chaussée et trottoirs, séparés par une bande de résine de couleur et qu'il soit prévu que l'eau s'écoule vers les espaces verts. Il sera nécessaire de construire une réserve d'eau contre l'incendie de 120 m<sup>3</sup>, clôturée. La commune participera pour la moitié du coût.

## **IX. COMPTES-RENDUS DE RÉUNION**

### **1) FDGDON**

La FDGDON du canton Archiac-Jonzac présente son bilan :

- 415 ragondins tués par piégeage. 1 566 au niveau de la CDC
- 884 ragondins tués au tir

Le coût est de 11 455 € pour la CDC

- 771 corvidés tués

La cotisation est de 14ct/ha pour les communes avec un maximum de 160€.

### **2) Assemblée Générale des Eurochestries**

Le bilan 2017 est très positif en termes d'accueil, du nombre et de la qualité des concerts sur notre territoire, de la participation de ces jeunes concertistes de différentes nationalités et de l'apport culturel qui est proposé. Le programme 2018 est en cours de préparation. Nombre d'habitants de nos communes ont le plaisir d'aider à la réussite de ces manifestations.

### **3) Assemblée Générale du Don du Sang**

L'association des donneurs de sang remercie la commune pour le prêt des 2 salles et du presbytère. Ils ont réalisé une sensibilisation des jeunes du lycée et du CFA avec des retombées très encourageantes.

### **4) Assemblée Générale du Comité des Fêtes**

L'association est dynamique et attire de nouveaux bénévoles. Une quinzaine d'actions ont été réalisées. Les finances sont saines.

### **5) Assemblée Générale de la Société Hippique Rurale de Haute Saintonge**

L'association qui existe depuis 39 ans, a de bons résultats :

- le jumping aura lieu le 2 et 3 Juin 2018. En 2017, il a accueilli 500 cavaliers et a une très bonne image.
- L'école du Poney est un franc succès auprès des élèves des écoles primaires.

Cette année 14 écoles de la CDC y participent.

## **X. QUESTIONS DIVERSES**

### **1) Fibre optique**

La fibre optique sera installée en 2019 sur les communes de Jonzac, Lussac, St Martial de Vitaterne, St Maurice de Tavernole et St Germain de Lusignan.

**2) Repas de l'Age d'Or**

Le repas aura lieu Dimanche 4 mars. Comme chaque année les listes des personnes à inviter seront envoyées par mail aux conseillers.

La séance est levée à 23h30.